

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Tanindrazana – Fahafahana- Fandrosoana

Ministère de l'Intérieur
et de la Reforme Administrative

Conseil National de Secours

Secrétariat Exécutif



**CONFERENCE MONDIALE SUR LA
PREVENTION DES CATASTROPHES
KOBE-HYOGA-JAPON
DU 18 AU 22 JANVIER 2005
Document d'Information relatif
A la Réduction des Risques et des
Catastrophes**

MAI 2004

**CONFERENCE MONDIALE SUR LA
PREVENTION DES CATASTROPHES
KOBE – HYOGA - JAPON
DU 18 AU 22 JANVIER 2005
Document d'Information relatif
A la Réduction des Risques et des
Catastrophes**

MAI 2004

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
- INTRODUCTION	1
- Composante 1	1
- Composante 2	2
- Composante 3	3
- Composante 4	4
- Composante 5	4
- Composante 6	5
- Composante 7	7
- CONCLUSION	8
- DOCUMENTATION	8
- Liste des acronymes	9

ANNEXE

- ORGANIGRAMME : CNGRC 10
- Impacts du cyclone GAFILO sur les infrastructures (cartes)
- Centre national Anticridien (C N A)
- ORGANIGRAMME C N A

1 INTRODUCTION

Madagascar, dans son ensemble est un pays très exposé aux cataclysmes naturels, tels que les cyclones, les inondations, la sécheresse, la famine, les invasions acridiennes, les naufrages en mer et les épidémies.

Les invasions acridiennes ne sont pas vraiment fréquentes étant donné que la dernière invasion acridienne d'une grande ampleur remonte à 3 ans de 1997 à 2001. Une invasion de la même ampleur a duré 18 ans de 1939 à 1957. En revanche, les cyclones et les inondations sont les cataclysmes les plus redoutables car au moins, tous les ans 1 ou 2 cyclones de forte intensité touchent Madagascar, engendrant ainsi des inondations, des naufrages, des famines et des épidémies. La régularité de ces catastrophes a des effets néfastes sur les divers efforts du Gouvernement pour mener des actions de développement de l'île.

Composante 1 : ENGAGEMENT POLITIQUE ET ASPECTS INSTITUTIONNELS.

Notre pays est vulnérable aux aléas de la nature. La Côte Est surtout exposée aux cyclones est dépendante de son agriculture. La Côte – Ouest, Sud – Ouest et l'extrême Sud sont la proie des inondations, des cyclones, de la sécheresse et de la famine. La dégradation de l'environnement due à ces catastrophes sont prises en charge par des organismes spécialisés et par les départements ministériels directement concernés :

- Les cyclones et les inondations, par le Conseil national de Gestion des Risques et des Catastrophes ;
- Les invasions acridiennes, par le Comité National Anti- Acridien ;
- La sécheresse et les famines dans le Sud, par le commissariat général au développement Intégré du Sud ;
- Les pollutions marines, par le Ministère Chargé de l'Environnement ;
- Les naufrages par le Ministère Chargé des Transports ;
- Les épidémies de choléra, par le Ministère Chargé de la Santé et les groupes de coordination et d'Appui à la lutte contre le choléra.

Mais c'est le Conseil National de Gestion des Risques et des Catastrophes qui coordonne toutes les actions. Le gouvernement malagasy, pour faire face à ces cataclysmes, a adopté un engagement politique solide et soutenu. Il dispose, d'une politique de stratégies et de législations nationales relatives à la réduction des risques et des catastrophes, clairement formulée dans la Loi n° 2003-010 du 05 Septembre 2003 relative à la politique nationale de gestion des risques et des catastrophes.

Cette politique est intégrée dans le processus de planification du développement, en particulier dans le programme national de gestion de l'environnement, mais également dans la lutte pour la réduction de la pauvreté. Elle est assurée conjointement par le gouvernement, les Provinces Autonomes avec la participation des ONGs, les opérateurs et tous les citoyens. Le Ministre de l'Intérieur et de la Réforme Administrative (MIRA) coordonne l'exécution des plans de Gestion des Risques et des Catastrophes. La politique de prévention pour la réduction, des Risques et des Catastrophes est incorporée dans les activités du développement national « Le DSRP ». (document de stratégie pour la réduction de la pauvreté)

Les plans de Gestion des Risques et des Catastrophes comportent :

- Le plan général de Gestion des Risques et des Catastrophes,

- Les plans de soutien destinés aux Risques spécifiques,
- Les plans d'organisation de secours, dénommés plan ORSEC,
- Plan d'urgence.

Dans ces plans, les communautés les plus exposées aux Risques sont prioritaires. Le Conseil National de Secours (CNS) appelé actuellement Conseil National de la Gestion des Risques et des Catastrophes (CNGRC) sous la tutelle du MIRA, met en œuvre ces plans, le CNGRC dispose d'un crédit annuel de fonctionnement mais le montant ne parvient pas à couvrir toutes ces dépenses.

En effet, de nombreuses infrastructures (maisons, bâtiments administratifs, ponts) sont détruits à chaque passage d'une catastrophe. Les réparations des dégâts nécessitent pour l'Etat Malagasy un déboursement des fonds imprévus considérables dans le budget national engendrant ainsi une aggravation de la situation économique du pays. Pour pallier à ces inconvénients, le gouvernement a mis sur pied un projet de construction respectant des normes anticycloniques. Tous les constructions en

cours dans les zones exposées aux cyclones sont dotées de cette nouvelle technologie. Le secteur privé, la société civile, les ONGs, les milieux universitaire et

scolaire sont tous mobilisés et travaillent en étroite collaboration avec le gouvernement pour gérer et réduire davantage les risques de catastrophes.

Composante 2 : IDENTIFICATION DES RISQUES

Dans toute l'île, environ 80% de la population active font partie du secteur agricole. Mais l'agriculture représente seulement 32 % du PIB. La vulnérabilité particulière de l'agriculture aux troubles climatiques qui touchent régulièrement Madagascar a amené le Gouvernement à bien gérer les informations sur les risques de catastrophes. Les aléas les plus fréquents tels que les cyclones et les inondations serviront de support pour décrire l'initiative du gouvernement visant à informer la population sur la prévention des catastrophes.

Dès la formation d'une dépression tropicale ou d'un cyclone des alertes préventives sont émises par la Radio Nationale, la télévision Nationale ainsi que les messages Radio ou BLU pour permettre aux populations concernées de se préparer à faire face à la Catastrophe tels que : renforcement du système de fixation des toitures, évacuation ou déménagement temporaire des habitants avec leurs biens vers des zones sûres, achat et stockage des vivres etc.

Le gouvernement se charge du lancement de ces alertes préventives. Tout particulièrement, le Ministère de l'Intérieur et de la Réforme Administrative par le biais du Conseil National de Gestion de Risques et des Catastrophes (CNGRC) est le principal responsable de la prévention de la population en matière de catastrophe.

Après le passage d'un cyclone le CNGRC élabore une cartographie permettant d'identifier les dégâts d'une manière générale et détaillée.

Les facteurs suivants sont retenus pour l'évaluation :

- Nombre de perte en vie humaine,
- Nombre des maisons détruites ou endommagées,
- Nombre des bâtiments administratifs détruits,
- Perte de sources de revenus agricole ou autres,
- Exposition aux risques épidémiologiques,

- Isolation des villages due aux inondations et leurs conséquences,
- Nombre des sinistrés, des sans abris,
- Besoins d'assistance : en vivres, abris, médicaments et soins médicaux.

Des types de cartographies ci-après ont été conçues après le passage du cyclone GAFILO du mois de Mars 2004.

- a) les zones touchées sont représentées sur la carte en fonction de l'ampleur des dégâts.
- b) Les états des routes, les ponts, les aérodromes et les déviations proposées.

Non seulement après le passage d'un cyclone mais aussi pour d'autres catastrophes (invasion acridienne, la sécheresse et la famine), le CNGRC effectue toujours une analyse, systématique de l'impact de dégâts dans tous les domaines (socio-économique et environnemental).

L'Etat Malagasy a confié à un bureau d'études les évaluations des vulnérabilités et des capacités, le résultat a abouti à la mise en place d'un projet financé par la Banque Mondiale intitulé « Filet de sécurité » qui vise surtout à secourir la couche de population la plus défavorisée.

Etant surtout exposé aux cyclones, le service de la météorologie rattaché au Ministère des Transports dispose de mécanisme de surveillance des risques et des catastrophes.

Composante 3 : GESTION DE CONNAISSANCES.

A Madagascar, environ 78% de la population vivent en zone rurale et les 22% restants se repartissent dans les grandes villes. En 1993 le recensement général de la population a montré que 54% des personnes âgées de 10 ans et plus ne savent ni lire ni écrire. Les femmes sont les plus touchées par le phénomène de l'analphabétisme. Le régime actuel adopte une politique appelée « L'éducation pour tous » qui consiste à inciter les ménages Malagasy à envoyer leurs enfants à l'école. Les informations données sont essentiellement audiovisuelles pour la masse populaire.

Toutefois, Madagascar dispose au niveau Gouvernemental et non Gouvernemental d'un système de Gestion d'information sur les risques des Catastrophes. Les données sur les impacts négatifs causés par le passage des cyclones sont disponibles auprès du CNGRC ; des institutions étatiques (Provinces Autonomes, Préfectures, Sous Préfectures et Communes), des ONGs et les Associations qui interviennent avec le CNGRC dans le cadre de la situation d'urgence (Care International, Croix Rouge, MSF, CRS, FID).

Les informations collectées par le CNGRC sont communiquées à la presse, diffusées à la Radio et à la télévision Nationale ; ainsi c'est la population toute entière qui peut en bénéficier. Les milieux Universitaires, scolaires ainsi que les chercheurs ne sont pas lésés car ils envoient pour une formation sur la gestion des Risques et de Catastrophes (GRC) des stagiaires auprès du CNGRC, ONGs et associations. Leur formation est basée spécialement sur la stratégie de la nation pour faire face aux cataclysmes, la Gestion des Risques et des Catastrophes avant pendant et après le sinistre. Elle est financée par PNUD et l'UNICEF. La nation de réduction des Risques et des Catastrophes est également insérée dans le programme d'éducation dans la plupart des écoles primaires et secondaires.

Elle est enseignée en classe à partir de document (brochures, affiches, enregistrements sur cassettes) relatant les effets néfastes des cataclysmes ainsi que les préventions permettant d'y faire face.

La campagne de sensibilisation est animée par tous les ministères, le CNGRC, les ONGs, l'UNICEF, PNUD, USAID et PAM par le biais des affiches, des cartes et des films Vidéo. La couche de la population la plus défavorisée, les habitants des zones inondables ainsi que le monde rural sont les principaux cibles de cette campagne de sensibilisation. Traditionnellement, après le passage d'un cyclone ou d'une inondation, les habitants les moins touchés ont toujours aidé et porté assistance aux victimes des catastrophes telles que :

La construction de leurs maisons et la participation à la moisson des produits restés intacts (riz, maïs, est...). Cette forme de solidarité est encore pratiquée dans le monde rural.

Composante 4 : APPLICATION DES INSTRUMENTS DE GESTION DES RISQUES.

A l'heure actuelle, Madagascar dispose encore de forêts riches en faune, en flore et en ressources sylvicoles et ce malgré l'exploitation sauvage des bois précieux pratiquée auparavant. La vente des bois de chauffe et de charbon de bois est encore pratiquée à Madagascar pour la préparation des repas dans de nombreux ménages malagasy.

Toutefois, la protection de l'environnement est une priorité à Madagascar si on souhaite réduire les risques de catastrophes. Pour ce faire, une politique nationale de

reboisement a donc été lancée, car la déforestation ne fait qu'à aggraver l'impact des catastrophes naturelles en favorisant les érosions.

Le Président de la République Marc RAVALOMANANA a fait part de cette politique aux participants de la réunion de l'Union Africaine qui s'est tenue en Afrique du Sud l'année dernière. Il a annoncé son plan concernant la mise en place d'un espace vert de milliers d'Ha pendant 10 années. Notons que les cultures sur brûlis sont également interdites. Les exploitants forestiers sont bien contrôlés.

Les travaux de protection des villes côtières contre les érosions par la mer sont en cours. Malheureusement des fonds financiers alloués pour réduire l'impact des catastrophes font particulièrement défaut

Toutefois, les actions ou programmes techniques de réduction des risques et des catastrophes menés ces derniers temps sont encourageants telles que :

- 1) Prévention PRE et POST- EVENEMENTS cycloniques et les inondations
- 2) Lutte anti-acridienne
- 3) Lutte contre la sécheresse et la famine.

Composante 5 : PREPARATION ET GESTION DES SITUATIONS D'URGENCE.

Madagascar dispose des plans d'urgence contre les catastrophes, ils sont conçus pour toute l'île et sont mis à jour tous les ans pour être efficaces et opérationnels dont :

- Le Conseil National de Gestion des Risques et des Catastrophes au niveau national, le Ministre de l'Intérieur et de la Réforme Administrative et le premier responsable.
- Le Conseil Régional de Gestion des Risques et des Catastrophes (CRGRC) au niveau des Provinces Autonomes et respectivement CPGRC, CSPGRC, CCGRC au niveau des Préfectures et Sous Préfecture et des communes.

Le Préfet, le Sous Préfet et les Maires sont chargés de les mettre en œuvre.

Le Ministère de l'Intérieur et de la Réforme Administrative par le biais du CNGRC est responsable de la coordination et de la préparation des réponses aux catastrophes. Le CNGRC, CPGR, CRGR, CSPGR et CCGRC sont chacun dotés de ressources humaines suffisantes mais manquent de ressources financières. Malgré, cet handicap au niveau financier, lors du passage des 2 cyclones « ELITA » et « GAFILO » qui ont ravagé tout l'île le CNGRC en collaboration avec ses démembrés a été en mesure d'évaluer très rapidement le bilan général des dégâts causés par ces 2 cyclones.

Le CNGRC a également mis en place les secours d'urgence dont :

- Identification des sinistrés,
- Secourir les vies humaines, nourrir, vêtir, loger et soigner les sinistrés,
- Entreprendre par la suite les réhabilitations d'urgence des infrastructures les permettant un retour à la vie nationale.

En fin entamer les réhabilitations structurelles des infrastructures endommagées pour promouvoir le développement. Grâce à cette coordination les effets néfastes causés par les 2 cyclones ont été atténués.

Composante 6 : CAS DE SUCCES EN MATIERE DE PRATIQUES DE LA REDUCTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES.

6.1 : Lutte anti-acridienne

L'invasion acridienne n'est pas fréquente à Madagascar. Les premiers documents attestant l'invasion acridiennes locales datent de 1617.

De 1880 à 1962 (82 ans), l'île a connu six (06) invasions acridiennes et l'invasion record de 1945 a détruit 20 000 tonnes de riz dans les plaines de Marovoay à Mahajanga.

La dernière invasion d'une grande ampleur a duré 3 ans de 1997 à 2000.

En 1997, la présence des bandes de larves impressionnantes de criquets « LOCUSTA MICRATORIA » sont signalées partout.

Environ 5 millions d'hectares sont concernés par les criquets dès janvier 1998 dans le Sud et Sud - Ouest de Madagascar. Les larves apparues à partir du mois de Décembre 1997 endommagent surtout les jeunes pousses de maïs et les feuilles en stade de tallage et de montaison.

L'invasion acridienne entraîne une catastrophe nationale au niveau de la sécurité alimentaire. La famine menace la partie Sud de l'île l'année 1998.

Situation de la lutte anti-acridienne

Le mois de janvier 1998 le Comité National de la lutte Anti-acridienne (CNLA) une branche du Conseil National de la Gestion des Risques et des Catastrophes (CNGRC) a élaboré un dispositif d'intervention qui regroupe les différents partenaires dont : les différents ministères, la cellule de coordination de la FAO ainsi que des ONGs.

Le CNLA en collaboration avec ses partenaires a mené :

- 1- une lutte terrestre
- 2- une lutte aérienne

Une quantité de « pesticide » : le Fipronil et le Deltaméthrine pouvant couvrir les 5 millions d'hectares ont été utilisés.

La lutte aérienne est la plus efficace en utilisant différents types d'avions pulvérisateurs pendant la campagne.

En même temps, le CNLA aidé par le PAM (Programme Alimentaire Mondial) a acheminé vers les zones infectées et a distribué 1.179 tonnes d'aides alimentaires de septembre 1997 à février 1998. L'opération a duré 3 ans ; elle est coûteuse, environ 5 millions d'Euros de dépenses totales. Mais c'est une réussite.

Le CNLA est devenu CNA (Centre National Antiacridien) le 12 - 04 - 00.

Le CNLA est un établissement Public doté de l'autonomie administrative et financière. Le C N A est placé sous tutelle du Ministère Chargé de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche et travaille en étroite collaboration avec le CNGRC.

Le C N A a pour mission : la surveillance et la lutte antiacridienne dans toute l'Ile. Il assure également une mission de suivi environnemental et la protection de l'environnement sur les effets directs et indirects des pesticides sur les espèces non cibles.

Le Département technique est responsable de la coordination et de l'aspect technique de la lutte antiacridienne. Il est composé de 3 sections :

- La section de surveillance (prospection sur terrain)
- La section d'intervention (traitement dans la zones infectées)
- La section Formation et Encadrement.

6.2 – Cyclone et inondation

La période cyclonique à Madagascar commence le mois d'octobre et se termine le mois d'Avril. Donc, elle dure 7 mois. Tous les ans, au moins un ou deux cyclones touchent Madagascar.

Les missions et attribution du Conseil National de Gestion des Risques et des Catastrophes (CNGRC) sont de prendre des mesures de prévention et de secours en cas de survenance de catastrophes, et faire procéder à leur mise en œuvre.

L'intervention du CNGRC couvre :

a- la période de prévention

- étape de prévision à long terme
- étape de mise en garde

b- la période de secours d'urgence

- étape de centralisation et de traitement des informations
- étape des actions de secours d'urgence

c- la période post évènement :

- étape d'évaluation et d'appréciation des dégâts en vue de la saisine du Fonds de l'Intervention pour le Développement des ministères et organismes spécialisés.

Dès l'annonce de l'arrivée d'un cyclone par le canal de la radiotélévision nationale, trois phases d'alerte sont données, mentionnant la vitesse de déplacement, la vitesse du vent et les intempéries qu'il engendre.

I - Phase d'avis d'avertissement à la population l'éventualité des risques et des catastrophes précis.

II - Phase d'avis de menaces indiquant à la population la réalité des risques et des catastrophes.

III - Phase d'avis de danger imminent notifiant la population de la survenance des catastrophes à très court terme.

La population prend des mesures de précaution correspondant à ces trois phases.

Toutes les informations, par radio, par fax, message BLU, etc. sont transmises au Ministère de l'Intérieur et de la Reforme Administrative et CNGRC en copies.

L'intervention du CNGRC est rapide. Il met tout de suite en œuvre dans les zones touchées par le cyclone ou inondation les actions suivantes :

A - Secours d'urgence : qui consiste à secourir des vies humaines, nourrir, loger et soigner les sinistres.

B - Réhabilitations d'urgence : qui consiste à réhabiliter des infrastructures permettant un retour à la vie normale.

C - Réhabilitations structurelles : Réhabilitations ou constructions des infrastructures pour le développement.

Le CNGRC est représenté :

- Chef lieu de province par le CPGRC
- Préfecture par le CRGRC
- Sous - Préfecture par le CS/PGRC
- Commune par le CCGRC

Depuis la mise en place du CNGRC, le nombre de pertes en vie humaine et les sinistrés diminuent.

Composante 7 : NOTRE LISTE DE PRIORITE POUR LA CONFERENCE MONDIALE DE JANVIER 2005.

- 7.1 : les cyclones et les inondations
- 7.2 : les invasions acridiennes
- 7.3 : la sécheresse et la pénurie
- 7.4 : la pollution marine
- 7.5 : les naufrages en vue
- 7.6 : les épidémies

CONCLUSION

Madagascar est un pays à vocation agricole, mais les aléas naturels tels que les cyclones, les inondations, la sécheresse, la famine et les invasions acridiennes sont des facteurs d'instabilité portant atteinte à l'agriculture dans la grande Ile. Certes, l'Etat Malagasy en collaboration avec les organismes nationaux et internationaux, ne cesse d'améliorer la politique nationale d'intervention et de prévention pour la réduction des risques et des catastrophes ; seulement, le manque des moyens matériels et surtout financiers reste encore un handicap majeur pour faire face aux cataclysmes.

DOCUMENTATION

Loi n° 2003-010

OCHA : Organisme Caritative Humanitaire en Afrique du Sud et Conseil National de Gestion et de Réduction des Risques et des Catastrophes.

CABINET D' ETUDE MIARAMITA

DOCUMENT : Monsieur BORGE Wietzke de la Banque Mondiale

PAGE : projet d'appui à la Gestion de l'environnement par International Resource group.

REVUE DE PRESSE

ANALYSE DE LA VULNERABILITE – RAPPORT FINAL.

LISTE DES ACRONYMES

CARE	: Coopérative for assistance and Relief every where
CCGRC	: Comité Communal de Gestion des Risques et des Catastrophes
CNGRC	: Conseil National de Gestion des Risques et des Catastrophes
CNLA	: Comité Nationale de Lutte acridienne
CPGRC	: Comité Provincial de Gestion des Risques et des Catastrophes
CRS	: Catholique Relief Services
CSPGRC	: Comité Sous Préfectoral de Gestion des Risques et des Catastrophes
FID	: Fonds d'Investissement pour le développement
MIRA	: Ministère de l'Intérieur et de la Réforme Administrative
MSF	: Médecin Sans Frontière
PAM	: Programme d'Alimentaire Mondiale
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
ONUDI	: Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	: United State Agency for International Developpement

A N N E X E

I – ORGANIGRAMME

II – TRAJECTOIRE DU CYCLONE “ELITA” ET « GAFILO »

- I 1 : cyclone « Elita »
- I 2 : cyclone “Gafilo”

III – IMPACTS DU CYCLONE “GAFILO” SUR LES INFRASTRUCTURES

- III 1 : Province d’Antsiranana
- III 2 : Province d’Antananarivo
- III 3 : Province de Fianarantsoa
- III 4 : Province de Mahajanga
- III 5 : Province de Toamasina
- III 6 : Province de Toliary

IV – CRIQUETS - INVASION ACRIDIENNES

- ORGANIGRAMME C N A

ORGANIGRAMME DU CONSEIL NATIONAL DE LA GESTION DES RISQUES ET DES CATASTROPHES

UR G E N C E

CONSEIL NATIONAL DE LA GESTION
DES RISQUES ET DES CATASTROPHES

Secrétaire Exécutif
de la Gestion des Risques et des
Catastrophes

Département
des Opérations

Service Administratif et
Financier

Division de la Gestion
des Stocks

Division des Programmes,
de Prévention et d'Appui aux
Institutions Locales

Division des Opérations
de Secours

Département des Informations
et de la Communication

Division de l'Information - Education -
Communication

Division de Collecte, de l'Analyse et
de l'Exploitation des Informations

Division de l'Evaluation
des Sinistres

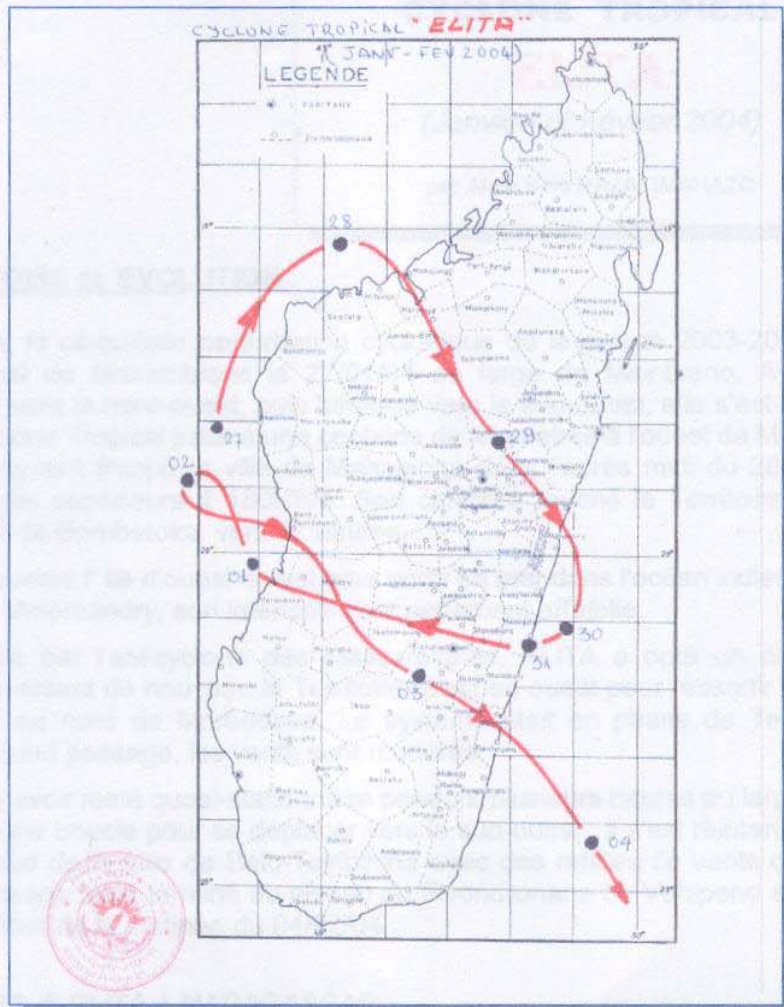
REHABILITATIONS
URGENTES

REHABILITATIONS
STRUCTURELLES

F.I.D.
Coordination des
réhabilitations
d'urgence

Ministères et entités
concernés

4- CARTE TRAJECTOIRE :



ENTRÉE DU CENTRE

SORTIE DU CENTRE

Mahaajanga le 28/01/04

Vatomandry le 28/01/04

à 11 heures

à 21 heures

Rafanava

**LE DIRECTEUR DES EXPLOITATIONS
MÉTÉOROLOGIQUES**

Manakara le 31/01/04

Manakara le 31/01/04

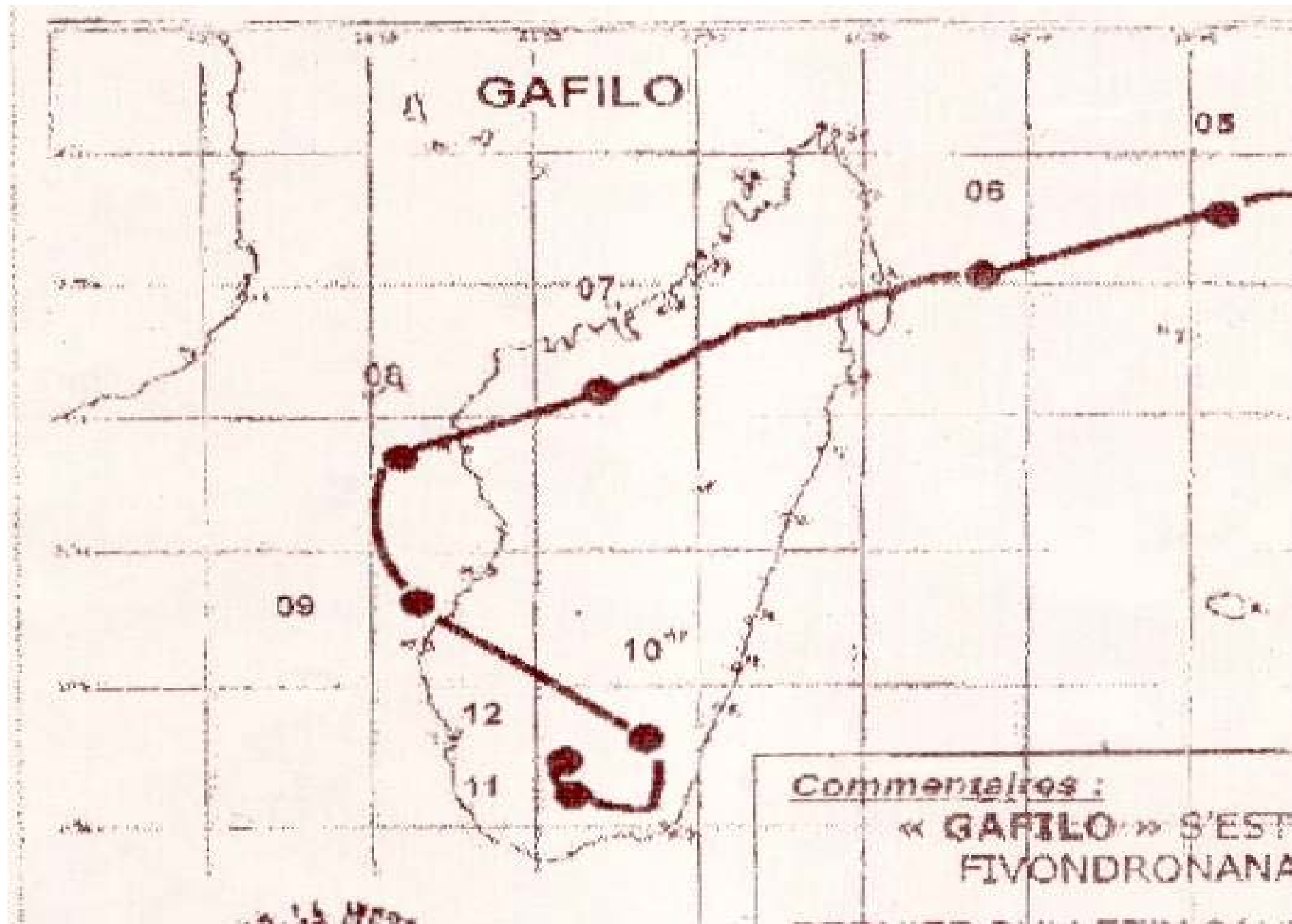
à 05 heures

à 15 heures

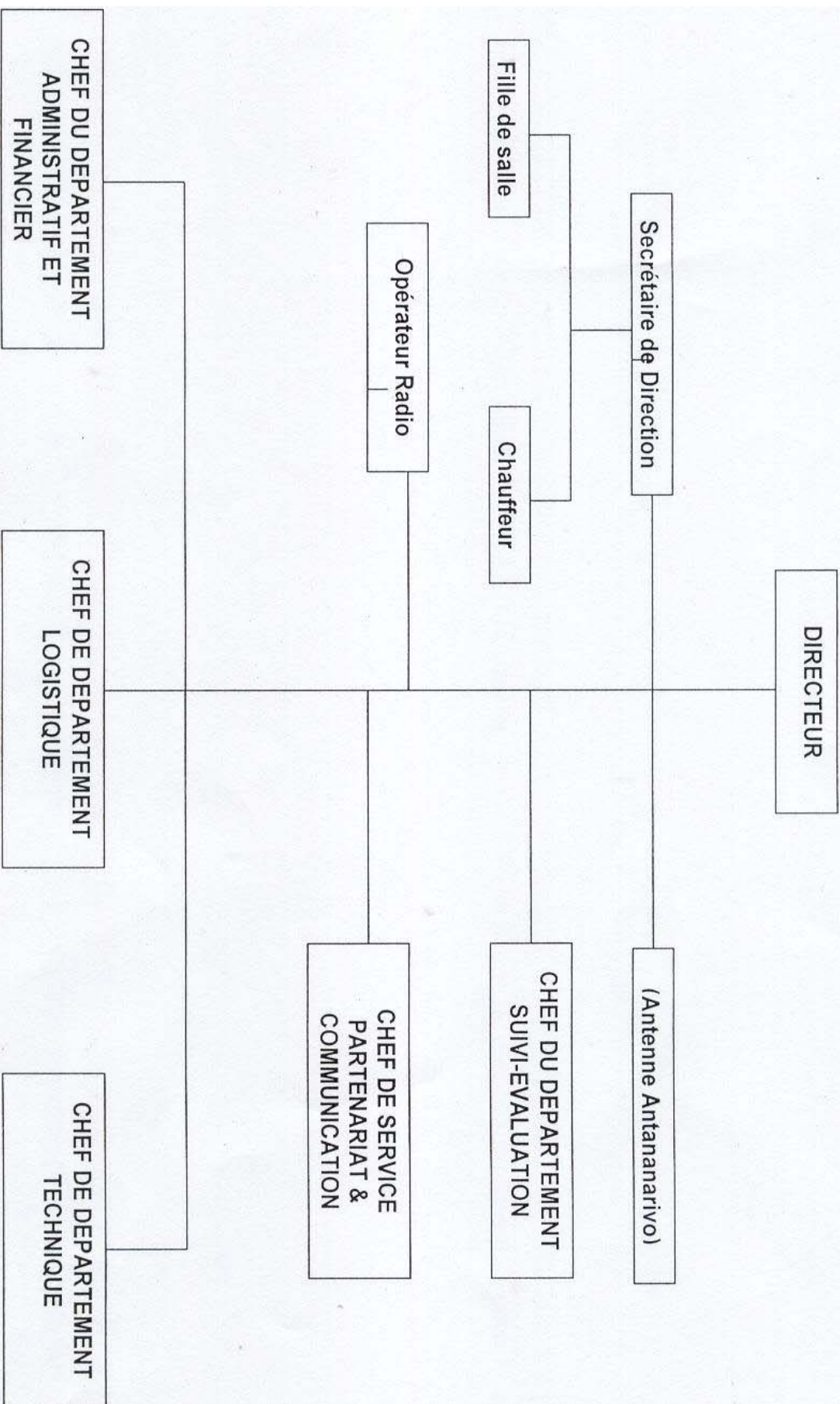
Rafanava

à 05 heures

RAZAFIMHAZO Alain Solo
Ingénieur Principal de la Météorologie



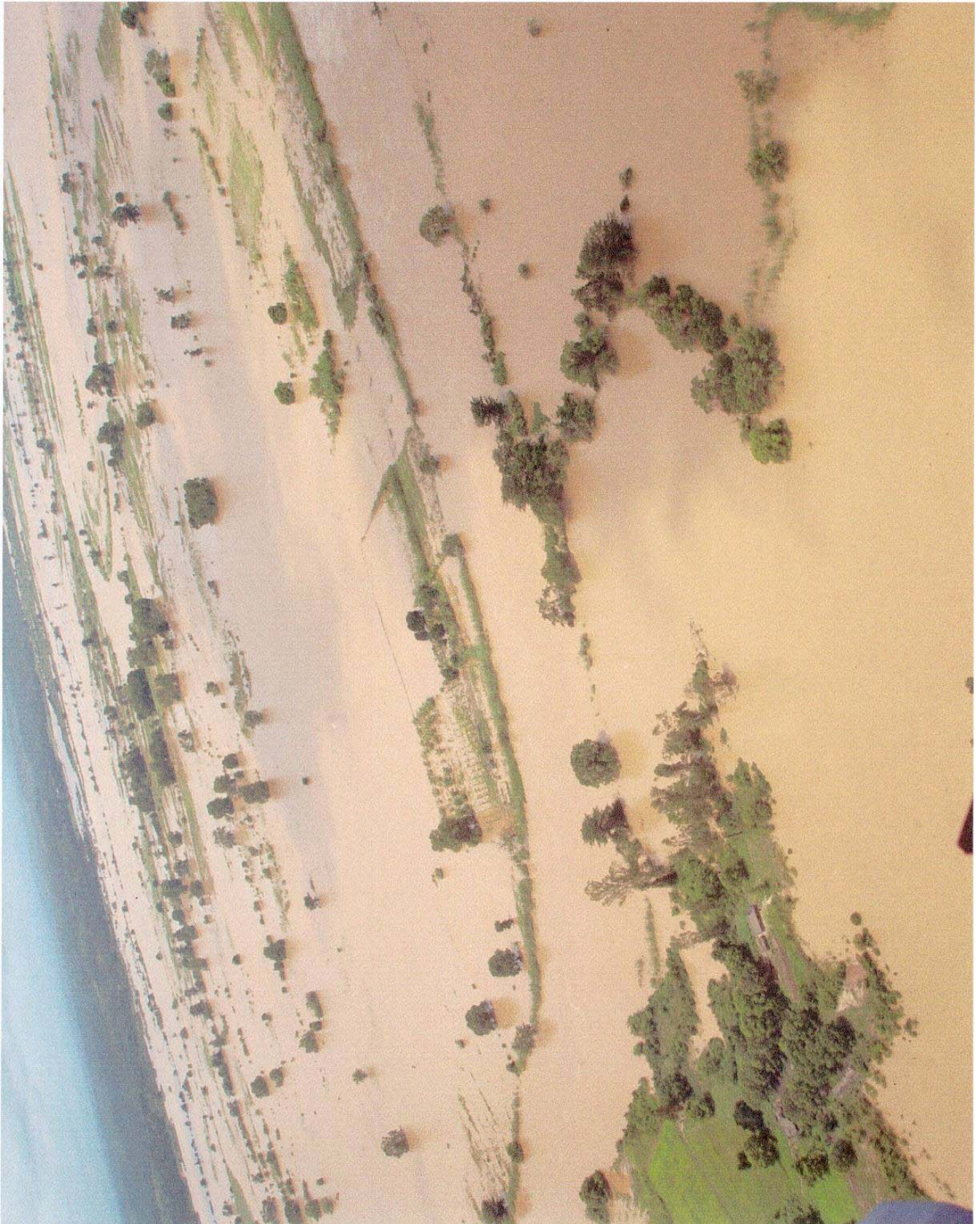
DIRECTION CNA



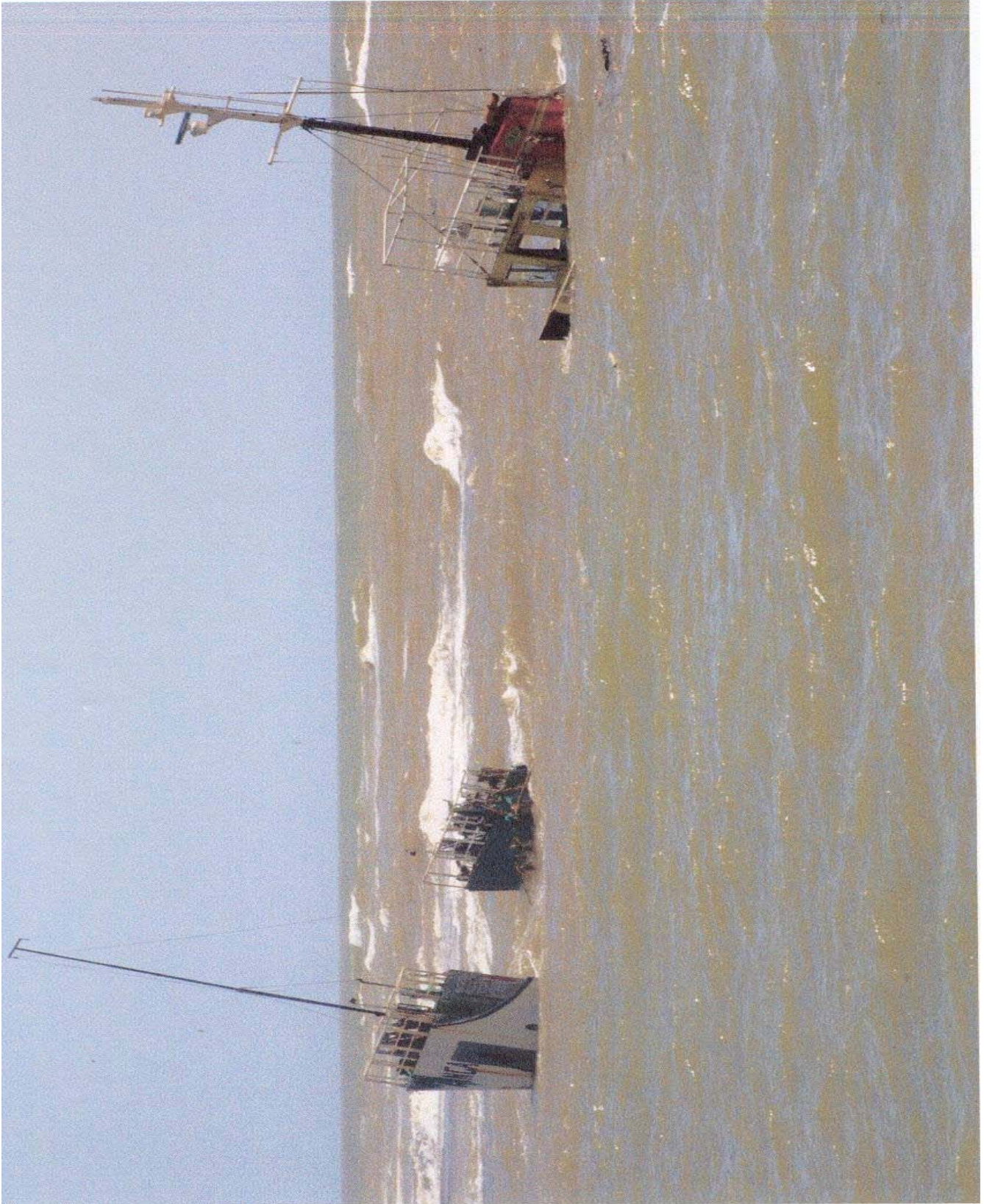
CENTRE NORD



MOYENNE OUEST



NORD OUEST



SUD OUEST



COTE NORD EST



COTE NORD EST



COTE EST



SUD EST



MANUEL DU MAITRE

POUR LECTURE DE L'AFFICHE SUR LA PREPARATION A LA SAISON CYCLONIQUE (primaire et secondaire premier cycle)

I- OBJECTIF

- Préparer les élèves à la saison cyclonique

II – DEROULEMENT DE LA LECON

- **La maître pourra détailler la leçon et les exercices suivant la spécificité de chaque région en se référant aux images de l'affiche,**

- Le maître pourra également ajouter d'autres précautions à prendre,

- ***Qu'est-ce qu'un cyclone ?***

- Un cyclone est une dépression tropicale, caractérisé par des vents de plus de 61 km/h et accompagné de fortes pluies.

- Quels sont les dangers du cyclone ?

un cyclone peut provoquer entre autres :

- Des pertes en vie humaine et des blessés,
- La destruction des maisons et des bâtiments administratifs,
- La destruction des infrastructures routières et agricoles,
- Des coupures d'électricité et d'eau courante,
- Des inondations provoquées par la montée des eaux des fleuves,
- La contamination des eaux des puits et donc une pénurie en eau potable,
- Des dégâts sur le bétail et les volailles.

QUAND UN CYCLONE ARRIVE IL FAUT OBEIR A CERTAINES REGLES

1° Information sur les différentes phases d'alerte

a) Phase 0 :

Un cyclone a été identifié et des observations météorologiques sont nécessaires pour suivre son évolution, mais le cataclysme ne présente encore aucun danger durant cette phase.

b) Phase I : Avis d'Avertissement

Un cyclone dont la trajectoire demeure encore vague et imprécise présente un danger, et les localités concernées doivent déjà se préparer. C'est-à-dire :

- consolider les portes et fenêtres,
- renforcer les toitures par des sacs de sables,
- rester à l'écoute de la radio.

c) Phase II : Avis de Menace

La trajectoire du cyclone se précise ; il menace une partie de l'île.

Attention !! Cette phase peut être courte ou même inexistante.

Il faut :

- faire une réserve de nourriture et d'eau potable,
- joindre un abri sûr.

d) Phase III : Avis de Danger Imminent

Le cyclone menace à brève échéance une partie de l'île et constitue un danger pour la population. Il faut :

- couper le courant,
- se mettre à l'abri,
- ne plus circuler.

2° Comment atténuer les effets du cyclone avant la période cyclonique ?

Il appartient au maître d'énumérer avec les élèves des exemples concrets basés sur ceux qui sont repris dans l'affiche.

3° - Comment se protéger pendant le cyclone ?

- Renforcer portes et fenêtres et rester chez soi,
- Rejoindre un abri sûr si nécessaire,
- Faire une réserve suffisante en nourriture, eau potable, éclairage (bougie, pétrole), piles pour la radio,
- Mettre en lieu sûr les documents administratifs et scolaires de l'école,
- Ne pas boire l'eau des puits pendant le cyclone.

4° Que faire après le passage du cyclone ?

- Evaluer les dégâts,
- Soigner ou évacuer les blessés,
- S'entraider pour remettre en état : les maisons, les voies de communication, les mobiliers scolaires... (au maître de dresser la liste avec la participation des élèves),
- Les élèves, sous la conduite des enseignants, s'intégreront aux travaux communautaires du village.

III – FIXATION

- Qu'est-ce qu'un cyclone ?
- Quels sont les dangers du cyclone ?
- Que fait-on en cas de cyclone ? (avant, pendant et après le passage du cyclone)
- Comment se solidariser pour apporter de l'aide au niveau du village ?
- Quelles sont et que signifient les différentes phases de l'alerte ?
- Que devons-nous faire lors de ces différentes phases ?

IV – SIMULATION

* Sous la conduite du maître, les élèves doivent :

- Poser des sacs de sable sur le toit de l'école ;
- Faire une réserve d'eau potable.

* Sur le plan de la ville ou du village :

- Suivre l'itinéraire à prendre pour rentrer chez soi sans danger.

* Recommander aux élèves de ne pas :

- Prendre la pirogue,
- Passer par la forêt, sous les fils électriques...

- Travailler avec les élèves pour avoir une liste de ce qu'il faut faire ou ne pas faire.

V – EXERCICE

- As-tu déjà vécu un cyclone ?

- Rédiger en quelques lignes.

CONSIGNES PARTICULIERES POUR ETABLISSEMENTS SCOLAIRES :

1° ECOLES PRIMAIRES :

a) *l'alerte est annoncée en dehors des heures de classe :*

- les élèves doivent rester chez eux,
- sous la conduite de Directeur, les enseignants et les personnels administratifs doivent :
 - mettre en lieu sûr les documents et mobiliers,
 - fermer solidement tous les volets et poser des sacs de sable sur le toit.

b) *– l'alerte est annoncée alors que les élèves sont en classe :*

- communiquer par RADIO locale, sirène, voiture radio, porte voix, mégaphone ou autres moyens d'information, pour demander aux parents de venir chercher leurs enfants à l'école,
- avant de renvoyer les élèves, le Directeur et les enseignants leur recommandent de bien suivre les consignes qui leur ont été données en classe.

2° - COLLEGES :

a) *– Alertes n°1 :*

- évacuer progressivement les élèves,
- éviter de grouper des élèves dans un même lieu.

b) *– Alertes n° 2 et 3*

lancée en dehors des heures de classe :

- les élèves doivent rester chez eux.

Lancée pendant les heures de classe :

- évacuer les élèves,
- rappeler aux élèves les consignes apprises en classe,
- vérifier et renforcer les portes, fenêtres et toiture,
- ranger et regrouper les matériels scolaires,
- prévoir une permanence, même pendant la phase 3.